



Godinne, le 25 août 2020

Madame, Monsieur,

Chers parents,

L'année scolaire 2019-2020 fut particulièrement bouleversée et bouleversante pour tout le monde et plus particulièrement pour nos jeunes qui se sont trouvés prisonniers, prisonnières d'un virus particulièrement agressif tant au niveau de la santé que de leurs libertés.

Après moult communications, revirements, nos élus ont finalement pu se concerter et opter pour une politique commune : le code jaune. En effet, la crise du Covid-19 a clairement mis en évidence que, quels que soient les canaux utilisés pour permettre un enseignement à distance, rien ne peut remplacer l'enseignant dans sa classe, en présentiel, avec ses élèves. Mais qu'en est-il exactement ? La teneur du code jaune, au départ associé à 4 jours en présentiel et un mercredi en résidentiel, a été revue. Aujourd'hui, il signifie que tous les élèves reviennent à l'école à raison de 5 jours par semaine. Néanmoins, il s'accompagne d'une série de mesures : le port du masque obligatoire - nous insistons - tout au long de la journée (des moments de pause dans le port du masque seront autorisés en respectant les distances durant les récréations) et la limitation au strict minimum des activités extra-muros ainsi que des contacts avec des tiers à l'école, dans un premier temps.

Sachez également que dès le 1er septembre, l'obligation scolaire sera pleinement rétablie. Fréquenter ou non l'école, suivre ou non les apprentissages ne sera plus laissé à la libre appréciation des parents. Notez toutefois que vous devez éviter absolument d'envoyer à l'école un enfant atteint de fièvre ou d'un autre symptôme inquiétant. Comme d'habitude, vous pourrez justifier vous-mêmes son absence pour une période de un ou deux jours ; au-delà, vous devrez présenter un certificat médical.

Conscients que ces derniers mois n'ont pas permis un apprentissage optimal, que les chances de s'appropriier les cours et contenus étaient inégales, nous avons organisé l'année scolaire autour de remises à niveau et remédiations dont vous recevrez les détails sous peu.

L'objet de ce courrier étant de vous informer des modalités de la rentrée, les voici :

- **La rentrée des premières** aura lieu le mardi 1^{er} septembre à 8h20, les parents sont conviés à cette rentrée en extérieur si le temps le permet et en intérieur dans le cas contraire (merci de vous munir d'un masque et de respecter la distanciation sociale). Après le départ des parents à 9h00, les élèves seront pris en charge par les enseignants et les éducateurs pour une journée d'activités de familiarisation aux bâtiments et au fonctionnement de l'école. La fin des animations est prévue à 15h00.



Nous conseillons que vos enfants portent ce jour-là une tenue simple et qu'ils se munissent de quoi écrire. Le repas de midi sera pris en charge par le collège pour cette première journée.

- **La rentrée des 2,3,4,5 et 6** aura lieu le mercredi 2 septembre, à 8h20 également. La fin des cours est prévue à 12h50.
- Pour la rentrée des élèves **internes**, un courrier particulier pour la rentrée de la veille au soir a été envoyé précédemment.
- Chaque élève devra être en possession du nombre nécessaire de **masques** pour la journée ou pour la semaine, sachant que les internes devront en porter aussi lors des études du soir. Il faudra prévoir également des sachets plastiques pour y ranger les masques usagés.
- Le service des **cuisines** fonctionnera normalement, moyennant les mesures de prudence qui s'imposent pour la préparation et le service.
- Les **manuels scolaires** auront été livrés par Rent a book (ou votre libraire) à domicile ou à l'école suivant ce qui a été mentionné dans votre commande. Durant la première semaine, chaque professeur précisera les fournitures plus spécifiques nécessaires à son cours.
- Le **photographe** sera présent sur le site de Godinne le 15 septembre pour les photos individuelles, les photos de classe sont quant à elles reportées.

En ces temps troublés où la rentrée aura une saveur particulière, sachez que nous mettrons tout en œuvre pour que l'émulsion soit optimale et que votre enfant bénéficie de l'accueil et du soutien qu'il est en droit de revendiquer.

Nous restons à votre disposition et vous souhaitons une reprise la plus sereine qui soit.

L'équipe de direction

P. Fontaine F. Van de Steene